

RAPPORT FINAL DU PROJET INTORE – JUILLET 2016



CARE Austria	Partenaire Local: CARE INTERNATIONAL au Burundi
Adresse: LANGE GASSE 30/4 A-10 80 VIENNA AUSTRIA	Adresse: CARE BURUNDI Avenue Mwezi Gisabo 30 BUJUMBURA
Phone, e-mail:	Phone : + 257 22 21 46 60 e-mail : Info@care.org.bi
Project officer: Maaike DeLoor	Project officer/contact person: Laurent Uwumuremyi (Country Office Director)

Titre du projet: INTORE - un enfant intelligent et courageux

Pays: Burundi	Région/place: Province Gitega et Bujumbura
Du : 1er Octobre 2013	Au: 30 Juin 2016
Rapport dû au: 31 Juillet 2016	Date de présentation: 31 Juillet 2016

Financial statement per (date) (Euro)

Coût total du projet	Cleared items	Submitted for examination	Open items
300,000 Euro	31,812.54 Euro	13,325.54 Euro	25,4861.57 Euro

Auteur du rapport : Domitille Ntacobakimvuna

TABLE DES MATIÈRES

I. BREVE DESCRIPTION DU PROJET ET PROGRES REALISES.....	4
II. DESCRIPTION DES ACTIVITES REALISEES.....	6
III. IMPACT VISIBLE DES RESULTATS.....	9
IV. PROBLEMES RENCONTRÉS ET VOIES DE SOLUTIONS.....	27
V. COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX ET AUTRES ACTEURS.....	28
VI. DURABILITE.....	29
VII.VISIBILITE.....	30
VIII. PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX PRINCIPES DE L'AGENCE AUTRICHIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.....	31
IX. SUIVI ET EVALUATION.....	32
X. LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	32
XI. ANNEXE.....	33

SIGLES ET ACRONYMES

AGR	Activité Génératrice de Revenu
APRODEM	Association de Promotion des Droits des Enfants Marginalisés
AVEC	Association Villageois d'Epargne et de Crédit
BIRATURABA	« Ca nous concerne tous »
CDFC	Centre de Développement Familial et Communautaire
COSA	Comité de Santé Communautaire
CPE	Comité de Protection de l'Enfant
FVS	Famille Pour Vaincre le SIDA-Associations Burundaise des amis de l'enfance
GLID	Great Lakes Inkingi Development
GS	Groupe de Solidarité
KAZOZA KACU	« Notre avenir »
OEVs	Orphelins et autres Enfants Vulnérables
SASA	Start Awareness Support Action
SIDA	Syndrome d'Immuno –déficience acquise
SOJPAE	Solidarité de la Jeunesse Chrétienne pour la Paix et l'Enfance
SWAA	Society for Women Against Aids
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

I. BREVE DESCRIPTION DU PROJET ET PROGRES REALISES

CONTEXTE

Avec l'appui de CARE Autriche, et, en ligne directe avec la Vision 2020 de CARE International et de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant, CARE international au Burundi en partenariat avec deux organisations locales : Association pour la Protection des Droits des Enfants Marginalisés « APRODEM Girizina » et Great Lakes Inkingi Development « GLID »¹ sont en train de mettre en œuvre l'initiative « INTORE », « Enfant intelligent et courageux » en Français.

Le projet a démarré début Octobre 2013, il devait prendre fin en mars 2016, il a eu une extension de 3 mois et a pris fin en juin 2016. A partir de janvier 2015, les activités du partenaire GLID ont été cédées au partenaire APRODEM du fait des contraintes budgétaires.

L'objectif global du projet est de : *contribuer au renforcement des capacités et des compétences à la vie des enfants et la promotion des mécanismes communautaires et nationaux de protection des enfants pour assurer que 2120 enfants orphelins et autres enfants vulnérables des provinces de Bujumbura (communes de Buyenzi et Kinama) et Gitega (Itaba et Giheta) évoluent dans un environnement protecteur.*

Les interventions du projet sont axées autour de trois objectifs spécifiques sous tendus par cinq résultats :

- **Objectif 1:** *Construire l'estime de soi et le bien être des orphelins et enfants vulnérables âgés de 7 à 17 ans*
- **Objectif 2:** *Renforcer les capacités de la société civile et des structures communautaires*
- **Objectif 3:** *Augmenter les efforts de plaidoyer et renforcer les efforts du Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'enfant*

Les cinq résultats attendus sont :

- Les Enfants orphelins et vulnérables du projet démontrent des compétences accrues en leadership et genre transformatif.
- Les membres des communautés contribuent à l'édification d'un environnement favorable à l'épanouissement psycho social des orphelins et enfants vulnérables.
- Les orphelins et enfants vulnérables sont réinsérés dans les familles d'accueil
- La qualité des services offerts aux OEV est améliorée.
- La mise en œuvre à grande échelle de la Politique Nationale des OEVs

CARE Burundi a récemment effectué une révision de la théorie de changement. Le nom du programme, les cibles, les groupes d'âge et les domaines de changement ont été adaptés en fonction des analyses. Ainsi le projet INTORE contribue à la réalisation de l'objectif global du Programme Empowerment des Jeunes énoncé comme suit:

“D'ici 2025, les jeunes, particulièrement les filles, âgés de 11 à 24 ans, vulnérables aux abus et privations de leurs droits, jouiront effectivement de leurs droits fondamentaux ».

¹ GLID: Great Lakes Inkingi Development

2. APRODEM : Association pour la Protection des Droits des enfants Marginalisés

Le Projet INTORE travaille en complémentarité et dans la même zone d'action que le Projet Kazoza Kacu – "Notre avenir", un projet financé par l' Union Européenne dont le but est de contribuer au renforcement et à la promotion des droits sexuels et reproductifs des Jeunes'2013-2014.

Le projet INTORE travaille en complémentarité avec les projets suivants :

- ✓ Ishaka « Courage pour l'avenir »; une initiative financée par Kiss Endowment dont l'objectif visé est: l'amélioration des conditions de vie économiques et sociales des jeunes filles âgées de 14 à 24 ans encadrées dans les groupes de solidarité.
- ✓ BIRATURABA – ça nous concerne tous» focalisé sur les droits sexuels et reproductifs. Il couvre les mêmes thématiques que le projet Kazoza Kacu. Le nouveau projet prendra la relève après la clôture de Kazoza Kacu dans les communes de Bujumbura Mairie à savoir Kanyosha et Musaga.
Spécifiquement, le projet a pour objectif la promotion des droits de la santé de la reproduction et équité genre. Il cible 38, 710 jeunes âgés entre 10 et 24 ans. Il est financé pour une durée de 3ans (2014- 2016) par le Royaume des Pays-Bas à travers son Ambassade au Burundi.
- ✓ Le projet Régional Young Men Engage - Sisi Vijana, une initiative régionale sur l'engagement des jeunes garçons réunissant le Burundi et la RDC - Congo financé par NORAD.
- ✓ Le Programme GEWEP² : Un Programme focalisé sur l'Empowerment de la Femme mais qui va aussi promouvoir les droits de la jeune fille pour prévenir les contre violences basées sur le genre avant que toute une génération ne soit affectée.

Au niveau national, le projet travaille en étroite collaboration avec:

- le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre (à travers le département de l'enfant et de la Famille) (MDPHASG)
- le Comité Technique de Coordination Nationale pour la Protection de l'Enfance (CTCNPE). Cet organe assure la coordination technique de l'ensemble des intervenants dans la protection de l'enfance, y compris les acteurs de la société civile.

Le présent rapport couvre les activités réalisées de Octobre 2013 à Juin 2016 dont les principales activités sont relatives à :

- 1.1. Identifier et organiser les orphelins et enfants vulnérables dans les clubs de détente
- 1.2. Equiper les clubs des jeunes du matériel de jeux
- 1.3. Organiser une formation des formateurs des encadreurs des clubs de jeunes, 2 staff du partenaire APRODEM et 3 de GLID en compétence à la vie
- 1.4. Former les enfants membres des clubs en compétences à la vie par les encadreurs des clubs formés
- 1.5. Adapter et piloter l'approche abatangamuco pour les jeunes garçons
- 2.1. Organiser des foras de dialogues à l'endroit des leaders locaux pour la mise en place des plans communaux de protection des droits des enfants
- 2.2. Faciliter la réintégration familiale des enfants dans les familles
- 2.3. Développer et renforcer le partenariat et le système de référence.
- 2.4. Organiser la carte de score communautaire entre les parents/ tuteurs et les OEV
- 3.1. Renforcer les capacités du comité national de protection des enfants (CPEs)

² GEWEP: Gender Equality and Women Empowerment Program. Le Programme est financé par NORAD via CARE Norvège pour une période de deux ans et deux mois (2014- 2016)

3.2. Organiser deux sessions annuelles de partage des données avec les décideurs et les organisations de la société civile

3.3. Faciliter deux ateliers de plaidoyer basé sur les évidences à l'intention des représentants du gouvernement avec le Forum National des enfants et les autres acteurs clés sur la mise en œuvre effective des politiques nationales sur les droits des enfants

Activités transversales

1. Organiser des sessions annuelles de coordination avec le réseau provincial des acteurs clés
2. Organiser des ateliers de coordination, de revue, planification et rapportage entre les acteurs clés et le staff du projet

N.B : L'activité sur la facilitation d'un atelier de plaidoyer basé sur les évidences à l'intention des représentants du Gouvernement avec le Forum National des enfants n'a pas eu lieu en 2016. Les parents des enfants ont refusé de les envoyer dans l'atelier suite à la crise socio-politique qui pesait dans la capitale Bujumbura. Avec l'accord de CARE Autriche, cette activité n'a pas fait partie du budget de 2016. Les autres activités ont été réalisées.

II. DESCRIPTION DES ACTIVITES REALISEES

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Activités	Résultats attendus	Résultats atteints	Taux de realization	Observations
Résultat 1: Les Enfants orphelins et vulnérables du Projet démontrent des compétences accrues en leadership et genre transformatif				
1.1. Identifier et organiser les orphelins et enfants vulnérables dans les clubs de détente	2120 enfants sont identifiés dans 106 clubs	2240 enfants jouissent d'un encadrement au sein des clubs	106%	Nous avons identifié plus d'enfants (cela était discuté avec CARE Autriche)
1.2. Equiper les clubs des jeunes du matériel de jeux	106 clubs sont équipés en matériel sportif	115 clubs déjà équipés	108%	Nous avons formé et équipé plus de clubs. Tous les clubs ont reçu du matériel récréatif est sportif (ballons de football, de basket ball, de volley ball, les filets, les tenus de danse, les tenus de sports et les sifflets)
1.3. Organiser une formation des formateurs des encadreurs des clubs de jeunes, 2 staff du partenaire APRODEM et 3 de GLID en compétence à la vie	106 leaders des clubs et 5 staffs des partenaires formés	115 leaders des jeunes et 5 staffs ont été formés	108%	Nous avons formé plus d'enfants que prévus

1.4. Former les enfants membres des clubs en compétences à la vie	2120 enfants à former regroupés en 115 clubs	2240 enfants de 115 clubs formés	106%	Idem
1.5 Adapter et piloter l'approche abatangamuco pour les jeunes garçons	- 86 garçons à former en genre transformatif en province Gitega	- 156 garçons et 260 filles formés,	181%	Le staff de GLID a formé plus de jeunes
Résultat 2: Les structures communautaires contribuent à l'édification d'un environnement propice à l'épanouissement des droits des enfants orphelins et vulnérables				
2.1. Organiser des fora de dialogues à l'endroit des leaders locaux pour la mise en place des plans communaux de protection des droits des enfants	4 Foras de dialogue à organiser en faveur de 212 leaders et deux plans d'action élaborés	8 foras ont été organisés, 8 plans d'actions zonaux ont été développés et validés	200%	3 foras ont été organisés dans chacune des communes de Giheta et Itaba (1 fora par an et par commune). Et 1 fora dans chaque commune de la Mairie de Bujumbura
RESULTAT 3: Les enfants sont réintégré dans des familles plus protectrices				
2.2. Faciliter la réintégration familiale des enfants dans les familles	40 enfants seront réintégré dans les familles	105 enfants ont été réintégré dans les familles d'accueil	225%	Il y a eu plus de besoins que prévu. Sur consensus avec CARE Autriche, nous avons revu à la hausse le budget pour cette activité
RESULTAT 3: Les enfants sont réintégré dans des familles plus protectrices				
2.3. Développer et renforcer le partenariat et le système de référence.	4 réunions sur le système de référence seront organisées.	8 réunions ont été organisées dans les 4 communes. (6 réunions à Gitega soit 3 réunions par commune : 1 réunion par an et 2 réunions dans les 2 communes de la Mairie de Bujumbura.	200%	
2.4. évaluer les services juridiques et psychosociaux des OEV en utilisant l'outil carte de score communautaire	4 sessions d'évaluation des services juridiques et psychosociaux seront organisées à l'aide de l'outil la carte de score communautaire	4 sessions d'évaluation des services juridiques et psychosociaux à l'aide de l'outil carte de score communautaire organisées	100%	4 sessions d'évaluation des services juridiques et psychosociaux ont été organisées à l'aide de l'outil la carte de score
RESULTAT 5: La Mise en œuvre à grande échelle de la politique nationale OEV				

3.1. Renforcer les capacités du comité national de protection des enfants (CPEs)	Deux ateliers de renforcement des capacités de 30 membres du comité national OEVs seront organisés	Deux ateliers sont déjà organisés en faveur de 30 acteurs clés en protection des droits de l'enfant	100%	
3.2. Organiser deux sessions annuelles de partage des données avec les décideurs et les organisations de la société civile	Deux sessions de partage à organiser en année 2 &3	Une session de partage a été organisée	50%	L'activité a été réorientée. Comme les données existantes étaient de 2008, nous avons organisé un atelier de sensibilisation des acteurs sur la nécessité d'actualiser les données sur les OEVs en collaboration avec le MDPGHAG
3.3. Faciliter deux ateliers de plaidoyer basé sur les évidences à l'intention des représentants du GoB avec le Forum National des enfants et les autres acteurs clés sur la mise en oeuvre effective des politiques nationales sur les droits des enfants	Deux ateliers regroupant les représentants du gouvernement, les acteurs clés et le forum national des enfants seront organisés.	Un atelier d'échange entre les enfants et les acteurs clés sur l'intégration du plan d'action national de Protection des droits des enfants dans les programmes nationaux a été organisé	50%	Il n'y a pas eu d'atelier à cause de la crise actuelle. Les parents ont refusé d'envoyer leur enfant. Nous avons enlevé cette activité dans le budget de 2016
ACTIVITES TRANSVERSALES				
Organiser des sessions annuelles de coordination avec le réseau provincial des acteurs clés	3 rencontres annuelles de coordination organisée	3 rencontres de 30 participants chacune ont été organisées : un plan d'action 2014 a été élaboré par le comité de coordination provincial	100%	
Organiser des ateliers de coordination, de revue, planification et rapportage entre les acteurs clés et le staff du projet	4 ateliers de coordination, rapportage et planification à organiser par an	Un atelier de coordination, planification et rapportage est organisé chaque trimestre	75%	Suite au retard dans la mise œuvre des activités par APRODEM au cours de l'année 2016, il n'y a pas eu d'atelier de rapportage final

III. IMPACT VISIBLE DES RESULTATS

OBJECTIF 1: RENFORCER L'ESTIME DE SOI ET LE BIEN-ETRE PSYCHOSOCIAL DES OEVS AGES DE 7-17ANS

RESULTAT 1 : LES ENFANTS ORPHELINS ET VULNERABLES DU PROJET DEMONTRENT DES COMPETENCES ACCRUES EN LEADERSHIP ET GENRE TRANSFORMATIF

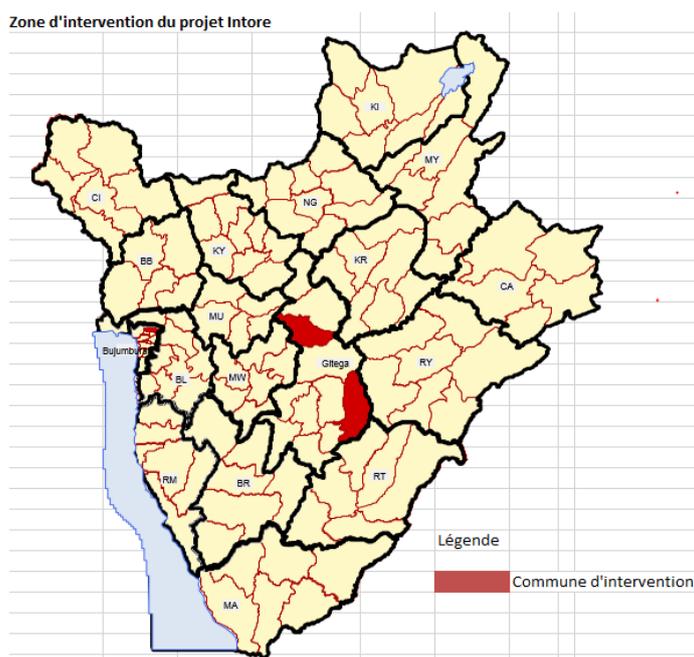
Le projet INTORE a initié :

115 clubs de détente des enfants
2240 enfants OEVs réunis dans (115 clubs) dans 51 collines de la province Gitega et 13 quartiers de la Mairie de Bujumbura.

Dans la Mairie de Bujumbura, on a travaillé avec 13 clubs composés de 260 enfants au moment où dans la province de Gitega, le projet a touché 1980 enfants réunis dans 102 clubs avec une représentation de 60% des filles et 40%. Le nombre de CPEs impliqués dans la mise en œuvre du projet INTORE sont au nombre de 448 membres.

Le projet a fourni des équipements sportifs et récréatifs aux clubs des clubs composés des ballons de football, de basket-ball, de volley-ball, les filets, les tenus de danse, les tenus de sports et les sifflets.

Zone d'intervention du projet Intore



Après la mise en place des clubs et tout au long de la vie du projet, le projet a fourni une série de formations et de recyclage dans des thèmes variés en compétence à la vie particulièrement :

- sur le développement de l'estime de soi,
- les droits et devoirs de l'enfant,
- la communication entre les enfants et les adultes,
- l'amour et la sexualité,
- le VIH/SIDA,
- la gestion des conflits.

D'autres thèmes qui ont fait objet de la formation des enfants concernent :

- le genre transformatif,
- l'approche SASA qui traite les questions de déséquilibre de pouvoir entre la fille et le garçon et le processus de changement ;
- le module sur la santé sexuelle et reproductive appelé « Le monde commence par moi ».

Après la formation des leaders des clubs sur les thèmes cités ci-haut, les enfants ont eux-mêmes établi le calendrier des rencontres et un plan d'activités mensuel pour la restitution des formations. Ils ont mis en place des cadres et des stratégies pour renforcer la capacité des autres membres des clubs et autres enfants de la communauté. Ils se rencontrent une fois la semaine ou deux fois le mois selon le programme arrêté par les enfants.

Pour transmettre les formations reçues, ils utilisent des méthodologies variées notamment :

- la présentation des sketches,
- les témoignages et
- des échanges sur les problèmes que rencontrent les enfants. C'est aussi pour attirer une participation massive des enfants et des adultes surtout qu'ils les organisent à la sortie de la messe.



Cela a permis aux filles de prendre part à ces activités car dans la pratique, les occasions de sortie pour les filles sont limitées à la participation à la messe ou au centre de santé en cas de maladie. Les enfants font des simulations des cas de violation des droits des enfants, les méfaits de la discrimination, l'importance de la communication entre parent et enfant, les comportements des enfants à décourager. Ils partagent également des témoignages sur leur changements de comportements. C'est une occasion d'éveil de conscience des parents et des enfants sur les droits et devoirs de chacun et cela

améliore les relations parents enfants. D'après les estimations des enfants ; environ 30.000 enfants non membres des clubs ont participé dans les activités de restitution des formations sans compte ceux qui ont suivi les présentations des sketches et les activités sportives.

Quant aux activités socio culturelles et sportives, elles ont permis aux enfants de sensibiliser les autres jeunes sur les thèmes variés appris, c'est une occasion de se détendre et de créer de nouveaux amis, de nouvelles relations et de développer le leadership.

EFFETS INDUITS DES FORMATIONS REÇUES

Grâce à l'intervention du projet INTORE, les enfants ont développé des compétences en facilitation, en communication et en leadership. Avant le projet, la plupart des enfants, de par leur situation de vulnérabilité ne pouvait pas se tenir debout devant le public pour parler, ni savoir réclamer un droit en cas de besoin. Actuellement, beaucoup de témoignages des enfants, des CPEs, des enseignants, des parents attestent le niveau d'estime de soi, de changement des enfants membres des clubs et des actions menées en faveur des autres enfants, à l'école ou dans les familles. A titre d'exemple, l'évaluation finale place a relevé que 81,2% estiment jouir pleinement de leurs droits contre 53,8% à l'étude de base.

Ci-dessous, les effets produits par les formations:

1. LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES A L'EGARD DES ENFANTS



Je ne pouvais pas parler, j'avais honte de mon statut. Maintenant je sais que j'ai de la valeur. Je poursuis mes études sans problèmes !

Selon de nombreux témoignages recueillis auprès des enfants, des parents, des enseignants et de la communauté, le projet INTORE a eu des effets sur la lutte contre la discrimination des filles, des minorités comme les Batwa, les albinos, etc. On a recueilli beaucoup de témoignages des garçons qui disaient qu'ils considéraient la fille comme inférieure, non intelligente et qui pensaient qu'elle doit faire toutes les activités domestiques seules.

Grâce à la formation sur le genre transformatif, la plupart parmi eux ont appris à s'entraider avec leurs sœurs. Les filles aussi témoignent qu'elles ont développé l'estime de soi. Maintenant, elles croient

que la fille a la même valeur, les mêmes droits que les filles et les garçons. Parmi les facteurs de changement cités, ils parlent des activités sportives et récréatives, les tournois sportifs interzonaux organisés et les différents thèmes de formations. Ci-dessous quelques témoignages :

Trois filles avaient été chassées avec leurs mamans par leurs pères sous prétexte que les filles doivent faire les activités ménagères, que les études ne servent à rien pour elles. Les enfants sont allés sensibiliser ce parent sur l'importance de l'école pour les garçons et filles, la maman et ses filles sont retournées à la maison et ces dernières ont repris l'école.

D'après les témoignages recueillis auprès des enfants, ces activités ont impulsé les relations de solidarité entre enfants de différentes collines dans leurs diversités et ont réduit les discriminations entre les filles et les garçons, les différentes catégories et considérations sociales.

Je joue au football avec les garçons, cela m'a permis d'être plus ouverte, de parler sans peur et de me sentir capable de faire ce que les garçons font. Je ne suis pas seul à jouer au foot, il y a 6 autres filles qui font partie de mon équipe, nous jouons avec les garçons sans peur, nous sommes très épanouies. Bukuru Désidélate, membre d'un club à Itaba.

Les activités sportives ont également réduit sensiblement la discrimination des filles, c'est aussi des moments de détente pour elles surtout que d'après la culture, les filles doivent rester à la maison pour faire les activités domestiques. Elles s'associent aux garçons pour jouer au football.

Les parents et familles tutrices qui assistent à ces jeux sont progressivement touchés et développent des compétences en matière de prise en charge des enfants orphelins comme le témoigne.

Je regrette ce que j'ai fait pour elle

Je m'appelle E.N, Je suis mère de cinq enfants et travaille comme Secrétaire Communal. J'ai récupéré une fillette DK en 2006 quand elle avait 9 ans. Elle étudiait en 4ème année. Comme je gagne très peu d'argent, je ne pouvais pas me payer une nourrice pour les soins de mes enfants. Je lui ai exigé d'interrompre les études pour s'occuper de mes petits enfants. Nous n'étions pas assez riches pour acheter du lait et du pain pour tous les enfants. DK était sacrifiée, elle n'avait pas le droit au petit déjeuner. Je trouvais cela légitime car moi-même ma grande sœur m'avait exigée d'interrompre les études pour l'aider à ses travaux domestiques.

Une voisine a constaté que je traite mal la fillette et a porté des accusations sur moi. Je n'ai pas toléré leur immixtion dans mes affaires privées. Sa maîtresse est venue m'en parler. Je pensais qu'elle voulait la monter contre moi. Je lui ai dit : « *Je veux bien m'occuper d'elle mais il ne faut pas qu'elle se prenne comme ma propre fille en réclamant les droits comme étant mon propre enfant, après tout elle est ma nièce et elle est plus âgée que mes enfants* ». Submergée par les reproches j'avais fini par renvoyer DK chez sa mère qui vit dans le camp de déplacés.

Quand j'ai assisté aux sketches joués par les enfants d'Intore, j'ai compris que j'ai maltraité DK. J'ai compris que DK n'a pas choisi son statut familial et que les orphelins méritent la considération et l'affection comme les autres enfants. Ils peuvent commettre des erreurs et les travaux domestiques les fatiguent comme nous aussi. « Les corvées ne rendent pas matures l'enfant comme on dit en Kirundi « Udukorwa nitwo dukuzwa umwana traduit littéralement «*ce sont les travaux qui font grandir l'enfant* ». Plutôt ces travaux font que l'enfant grandisse frustré et développe la crainte et la haine envers ses tuteurs.

Pour le moment, j'ai changé d'avis, DK est revenue vivre chez moi. Je suis loin d'être une bonne mère pour elle, mais je ne la bats plus et ne la donne plus de remarque en présence des autres. Je cause avec elle. Elle aussi a complètement changé, elle est très gaie et s'occupe de mes enfants sans que je lui demande. Je regrette ce que j'ai fait pour elle. Elle a dû interrompre maintes fois ses études à cause de moi. Elle est en 10ème alors qu'elle devait être à la dernière année de l'école secondaire !

2. AUGMENTATION DU LEADERSHIP DES ENFANTS

Le leadership des enfants est visible à travers la prise de parole en public et la revendication des biens et des propriétés spoliées par les membres de leur famille auprès du tribunal. Bien que les CPEs les accompagnent auprès des leaders traditionnels de gestion des conflits ou au tribunal, ils doivent eux-mêmes s'exprimer. En outre, les formations reçues en gestion des conflits et sur les droits des enfants ont renforcé leur leadership. Ces formations leur ont permis de donner des conseils dans leurs familles et dans le voisinage en cas de querelles entre conjoints, entre parent-enfant et entre enfant-enfant. Certains enfants témoignent du niveau de crédibilité et de confiance gagnés au niveau communautaire. Certains parents font recours aux enfants d'INTORE pour donner des conseils aux enfants difficiles ou en cas de malentendu entre parent et enfant et dans la plupart des cas, la situation est résolue. Les enseignants ont aussi témoigné du rôle joué par les enfants d'INTORE en donnant des conseils et l'encadrement des enfants difficiles à l'école.

Les enfants interviennent aussi en cas d'abus ou de violation des droits d'un enfant. Ils informent l'administration communale et les CPEs, a confirmé le Conseiller de l'Administrateur de Giheta.

Actuellement, les structures traditionnelles associent les enfants dans la gestion des conflits communautaires. Ceci vient casser certaines normes traditionnelles qui dit : « Nta jambo ry'umwana », « Un enfant n'a pas à dire devant les adultes », cela pourra être un bon exemple pour le Forum des enfants.

Les enfants commencent à avoir une grande considération dans la communauté comme le témoigne ce CPE de la commune Itaba.

L'exemple frappant du leadership des enfants est celui de l'initiation d'une émission radio dans une radio locale *Ijwi ry'umukenyenzi* « La voix de la femme » de Giheta. Les enfants animent des émissions radios sur les droits des enfants et partagent les bons témoignages chaque samedi à partir de 15h30. Ci-dessous un témoignage.

J'ai réconcilié mes parents

Je m'appelle J, j'ai 15 ans. Je suis de la commune Kinama, quartier Gitega. Avant de faire partie du club, je quittais la maison à partir de 6 heures du matin pour aller me balader dans la rue. J'étais en compagnie d'autres huit camarades avec lesquels j'allais voler des biens ou de l'argent dans les quartiers. Même à la maison ou dans le voisinage, je volais des cuvettes pour aller les vendre ensuite. Quand je rentrais tard et que mes parents me demandaient où j'avais passé la journée, Je leur jetais des pierres. Mon père frappait souvent ma mère et quand il le faisait en ma présence, je le frappais à mon tour dans la tête car je ne supportais pas de le voir la traumatiser.

Avec la formation que j'ai reçue en leadership, en technique de communication et en résolution pacifique des conflits, j'ai vraiment changé. J'ai commencé à m'occuper des travaux domestiques et lancer des blagues pour les détendre. J'ai réconcilié mes parents, le bon climat est revenu dans notre famille, nous vivons en harmonie.

3. LES ENFANTS SONT DEVENUS DES AGENTS DE CHANGEMENTS DANS LEUR COMMUNAUTE

Le projet INTORE a contribué dans le changement des enfants qui avaient des comportements difficiles à l'école et à la maison. Il s'agit de ceux qui paissaient les jours à déambuler dans la rue, sur les ligalas, ceux qui volent l'argent ou les récoltes à la maison, les fumeurs de drogues ou tabac, ceux qui désertaient l'école, ceux qui ne respectaient pas leurs parents, etc. Ces derniers se sont engagés à s'investir dans le changement des autres enfants difficiles de la communauté. Des témoignages recueillis auprès des parents et des enseignants disent que grâce aux formations et encadrement des enfants d'INTORE par le projet, ces enfants sont devenus des modèles à l'école et dans la communauté et leur contribution dans le changement des autres enfants est sans égal.

Il arrive qu'un enfant commette une faute à l'école ou soit difficile. Au lieu de le punir, nous cherchons un enfant d'Intore pour qu'il le conseille. Nous avons remarqué que quand c'est un enfant d'Intore qui le conseille, il y a des améliorations parce qu'il l'identifie comme un modèle qui a aussi changé. Témoignage du directeur de Gihamagara

A titre d'exemple, Irankunda Marius a partagé qu'il a donné des conseils à 10 enfants qui avaient abandonné l'école et qui passaient des journées dans les studios à assister aux films, ils sont tous retournés à l'école. Grâce aux nombreuses bonnes actions menées par Marius, il a été élu chef des clubs de la zone Giheta. Il intervient dans toutes les questions relatives aux abus commis à l'égard des enfants et des

jeunes et en cas de méconduite des enfants dans la famille et à l'école.

4. LA PERFORMANCE SCOLAIRE EST AMELIOREE

D'après de nombreux témoignages recueillis auprès des enfants et des enseignants lors des ateliers de rapportage, la performance des enfants encadrés par le projet INTORE s'est améliorée du fait que le projet a éveillé leur conscience sur l'importance d'étudier et sur comment savoir planifier le temps. S'il compare le niveau d'évolution des notes depuis le début du projet, les notes ont continué à augmenter. Au moment de la rédaction du présent rapport, on n'a pas pu collecter des données sur les notes obtenues par les enfants encadrés par le projet INTORE du fait que c'est le moment des vacances.

Ci-dessous quelques échantillons des résultats des enfants encadrés des années antérieures.

Commune Itaba

Nom et prénom	Classe	Année scolaire 2013 – 2014			Année scolaire 2014 – 2015		
Bukuru Désidérata	10 ^{ème}	64%	66%	69%	63%	67%	65%
Hatungimana Eric	10 ^{ème}	65%	66%	68%	64%	65%	66%
Ngendakumana Melkicedeck	9 ^{ème}	69%	70%	73%	64%	70%	67%
Nizigama Clavera	10 ^{ème}	59%	60%	61%	42%	48%	47%

Commune Giheta

Nom et prénom	Classe	Année scolaire 2014 – 2015		
Girukwishaka Nadia	7 ^{ème}	65%	53%	58%
Shurweryimana Sandrine	9 ^{ème}	47%	50%	50%
Iradukunda Marius	8 ^{ème}	53%	53%	55%
Nzeyimana Frédiane	7 ^{ème}	51%	45%	52%
Nsengiyumva Samuel	7 ^{ème}	43%	51%	52%
Ndayishimiye Dieudonné	7 ^{ème}	54%	58%	56%
Nshimirimana Désiré	7 ^{ème}	65%	61%	62%

Les enfants affirment qu'il y a une évolution positive des notes parce que ce n'était pas le cas avant la venue du projet INTORE. Il y a très peu de redoublement (pour cause de maladie ou d'événement malheureux dans la famille) et d'absentéisme à l'école du fait que les enfants INTORE ont compris l'avantage d'étudier, les parents aussi ont été sensibilisés sur l'importance de l'école. De plus les enseignants affirment que les enfants INTORE sont exemplaires à l'école, ils arrivent à temps ne s'absentent pas comme avant et s'organisent pour réviser les cours.

Alors qu'avant l'intervention du projet INTORE, les enfants qui n'arrivaient pas à payer les frais de scolarité à la date butoir était chassé de l'école et revenait après avoir eu ces frais, ce n'est plus le cas. Les enfants ont développé des stratégies pour avoir les frais de scolarité notamment, de petites activités génératrices de revenus, les CPEs contribuent aussi en cas de besoin. D'autres s'expriment auprès de la direction scolaire et donne une partie des frais et continuent à chercher une autre partie, ce qui n'était pas le cas avant. A titre d'exemple, Kamuragiye Madeleine, un CPE de Giheta a affirmé que tous les enfants encadrés par le projet ont réussi cette année sauf ceux de la neuvième année qui ne connaissent pas les résultats du test. Les CPEs et les enseignants se réjouissent du fait qu'il n'y a pas eu d'abandons suite à la mauvaise conduite ni aux grossesses non désirées chez les enfants encadrés par le projet INTORE. Ils sont très exemplaires à l'école et dans leur famille respective.

Ci-dessous les données récoltées auprès du bureau communal de l'éducation à Giheta sur les abandons et les grossesses:

Ecoles primaires de la commune Giheta

Année scolaire	Garçon	Fille	Grossesse	Viol	Mariage précoce
2012- 2013	516	446	6	0	
2013-2014	451	406	1	1	
2014-2015 (1 ^{er} trimestre)	237	220	1	0	
2014-2015 (2 ^{ème} trimestre)	190	158	3	0	3

Ecole fondamentale de la commune Giheta

Année scolaire	Garçon	Fille	Grossesse	Mariage précoce
2014-2015 (1 ^{er} trimestre)	18	16	0	0
2014-2015 (2 ^{ème} trimestre)	35	37	6	0

Ecoles secondaires de la commune Giheta

Année scolaire	Garçon	Fille	Grossesse	Viol	Mariage précoce
2012- 2013	114	83	38	0	0
2013-2014	117	94	37	1	0
2014-2015 (1 ^{er} trimestre)	11	34	12	0	0
2014-2015 (2 ^{ème} trimestre)	13	24	12	0	4

Ci-dessus quelques témoignages des enfants lors d'un atelier de rapportage.

Nibitanga Belyse, étudiante en 8^{ème} année a partagé qu'elle a eu 72,6% le trimestre passé. Elle est classée 10^{ème} sur 56 enfants. Elle dit qu'elle évolue bien dans ses études parce qu'elle est apprise comment bien planifier le temps.

Niyonkuru Evrard, enfant participant dans l'atelier de rapportage a partagé qu'il a repris 3 fois, la 6^{ème} primaire. Après la 6^{ème}, il est descendu à Bujumbura pour chercher le travail de ménage. Les enfants Intore lui ont donné des conseils, il est retourné à l'école et est entré dans les clubs. Grâce à la participation dans le projet Intore, il arrive en 9^{ème} année. Le trimestre passé, il a été classé 2^{ème} de la classe avec 82%.

Un enseignant de l'école primaire de Gihamagara a partagé le cas de Pierre, un élève de l'école fondamentale de Mujejuru.

« Je connais Pierre, il avait abandonné l'école, il avait déjà commencé à exercer un petit métier d'aide-maçon. Les enfants Intore l'ont conseillé, il a accepté de retourner à l'école, il est actuellement en 7^{ème} année et il est brillant dans les cours. Il m'aide beaucoup pour conseiller les autres enfants. Au cours d'une leçon, il arrive que je l'appelle devant les autres enfants pour les éclairer sur l'importance d'étudier et sur pourquoi un enfant doit avoir un comportement exemplaire. Cela aide beaucoup les autres enfants car les conseils donnés par un autre enfant dont on connaît son histoire sont plus utiles.

5. INITIATION DES ACTIVITES D'ENTRAIDE MUTUELLE

Pour rester solidaire et se rencontrer régulièrement, les CPEs, les parents et les familles tutrices ont mis en place des groupements d'épargne et crédits suivant l'approche AVEC. Grâce à la rentabilité de cette approche, ils ont encouragé les enfants membres des clubs à initier des groupes de solidarité et à s'organiser de manière qu'ils aient le temps d'étudier et de participer dans ces groupes. Ils épargnent 100 Fbu par semaine et par enfant. Pour commencer, ils demandent la cotisation aux parents, actuellement, les cotisations hebdomadaires proviennent des bénéficiaires des AGRs. De ces épargnes, ils s'octroient des crédits pour de petites activités génératrices de revenus (vente d'arachides, œufs, beignets) à l'école ou à la maison. Les parents leur apportent un appui pour leur AGR quand ils sont à l'école. C'est beaucoup plus pendant les vacances qu'ils font de petites activités économiques non fatiguant mais rentable et les occupent. Les enfants témoignent de la valeur ajoutée de ces activités dans le paiement des frais de scolarité et dans l'achat du matériel scolaire pour ceux qui vivent dans les familles pauvres et vulnérables.

La participation dans ces groupes par les enfants a développé un esprit de solidarité et d'entraide entre eux, affirment les enfants. Quand un enfant est malade, a perdu un membre de la famille, les enfants s'organisent pour aller lui rendre visite. Ils collectent un petit font pour l'assistance.



Les activités économiques les aident à développer l'esprit d'entrepreneuriat et d'entraide. Cela est intéressant du moment où le nouveau système d'enseignement a introduit le cours d'entrepreneuriat. A

titre d'exemple, Iradukunda Marius a déjà acheté un porc, deux poulets et 3 chèvres et continuent ses études sans difficulté.

Les enfants d'un club de la commune Giheta, colline Gisuru ont aidé un orphelin de leur club à reconstruire sa maison détruite suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues dans la commune Giheta en 2014.

OBJECTIF 2: RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES CIVIQUES ET COMMUNAUTAIRES.

RESULTAT 2: LES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES CONTRIBUENT A L'EDIFICATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE A L'EPANOUISSEMENT DES DROITS DES ENFANTS ORPHELIN ET VULNERABLES :

Le projet INTORE a enregistré des succès en ce qui concerne l'engagement des acteurs dans la protection des droits des enfants. Ces résultats sont dûs aux multiples formations, les sensibilisations et formations des familles d'accueil et des CPEs sur les droits des enfants, les différents cadres d'échanges entre CPEs, familles tutrices, administration et d'autres intervenants différents et les foras de dialogue.

Cela se remarque à travers le nombre d'enfants réinsérés, le nombre d'enfants qui ont pu continuer l'école grâce à l'appui des différents acteurs, les cas d'assistance médicale, les cas d'enfants enregistrés à l'état civil, les cas d'enfants qui ont pu récupérer leurs héritages, les maisons construites pour les enfants chefs de ménage, etc.

En outre, les enfants et les CPEs témoignent que les enfants sont bien intégrés dans les familles et sont bien encadrés. Il y a de plus en plus un éveil de conscience communautaire, de l'administration et des enseignants à prendre en charge des enfants vulnérables. D'après les résultats de l'évaluation finale du projet INTORE, 60% des membres des structures interviewées affirment avoir entrepris plusieurs actions pour protéger et promouvoir les droits des enfants contre 15,8% à l'étude de base.

Ci-dessous un témoignage d'un parent qui a participé dans l'atelier de rapportage.



Le projet INTORE m'a invité dans une réunion et ont expliqué les conditions dans lesquels vivent les enfants vulnérables et leurs actions en matière de réponse. J'ai compris qu'il met en avant la prise en charge communautaire des enfants vulnérables. Je me suis senti touché et je suis allée récupérer une petite enfant du Nom de Nshimirimana Chantal, orpheline de père et de mère qui vivait dans des conditions très déplorables car elle avait déjà des signes de kwashiorkor. Je remercie beaucoup le projet des formations dispensées aux familles tutrices sur comment prendre soins d'un enfant réinséré, l'intégration de l'enfant dans la famille. Cela a été d'une très grande utilité. Personne ne peut savoir que Chantal n'est pas notre enfant, toute la famille l'aime beaucoup, mes enfants la considère comme leur cadette. Elle aussi est à l'aise, elle a une bonne santé. Je l'ai inscrit à l'école maternelle.

RESULTAT 3: LES ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES SONT REINSERES DANS LES FAMILLES D'ACCUEIL

Les CPEs en collaboration avec l'administration locale ont fait un travail formidable de réinsertion des enfants séparés de leur famille pour leur réinsertion dans les familles d'accueil et la recherche de paternité.

Les activités de réinsertion des OEVs ont suivi cinq étapes principales. Il s'agit de :

- l'identification des enfants séparés de leur famille,
- la recherche de leurs familles ou des familles d'accueil,
- la sensibilisation de ces familles sur la prise en charge communautaire des enfants en situation difficile et sur les droits des enfants,
- la distribution d'un kit d'accompagnement aux familles d'accueil et
- enfin le suivi à domicile des enfants réinsérés.



Le projet a réinséré 56 filles et 49 garçons. Le projet a alors octroyé 210 chèvres, 2010 kg de semences de haricot et 2010 kg de maïs à 105 ménages d'accueil à raison de deux chèvres et 35 kg de semences par ménage d'accueil. Cette appui a été fourni pour améliorer les conditions de vie des familles tutrices et pour les motiver à prendre soins des enfants à leur charge. Les CPEs en collaboration avec l'administration ont réintégré 31 filles et 65 garçons dans leur famille d'origine. La plupart de ces enfants proviennent des autres communes, voir des autres provinces. L'engagement des CPEs, l'esprit d'entraide et le travail avec l'administration et les staffs du

CDFC sont cités comme des facteurs de succès du résultat atteint. En outre les enfants réinsérés affirment qu'ils sont bien intégrés dans les familles d'accueil. En effet 64% d'enfants interviewés disent qu'ils jouissent d'une bonne protection au sein des familles d'accueil contre 40,5% de l'étude de base.

Pour favoriser l'intégration des enfants dans les familles d'accueil et la réintégration des enfants séparés de leur famille, les CPEs organisent des visites de suivi à domicile deux fois par mois pour s'enquérir de la situation dans laquelle l'enfant vit et pour motiver les familles. Durant la visite, le CPE entretient un dialogue aussi bien avec l'enfant que les autres membres de la famille. Il offre des services d'écoute, conseil et assure une orientation ou référence en cas de besoin particulier qui dépasse ses compétences (traumatisme, assistance médicale, juridique et/ ou faible performance scolaire).

Ci-dessous une histoire de vie :

Immaculée retrouve sa famille après plus dix ans de séparation !



Elle retrouve sa famille après dix ans

Immaculée est née à Karusi en 1997. Elle a été retrouvée sur le champ de bataille par un militaire qui l'a amenée dans sa famille à Giheta. A l'âge de 7ans le militaire a pu trouver sa famille et une tante paternelle l'avait récupérée. Les relations n'ont pas été bonnes et après une année, Immaculée a dû fuir le toit familial pour faire le métier de bonne à Gitega. C'est dans ce cadre qu'elle a repris contact avec l'ancienne famille d'accueil. Les



CPEs ont recueilli les informations sur la famille de sa tante, les

conditions de sa naissance et les autres membres de sa famille. Les investigations ont révélé que le père est toujours vivant mais qu'il vit actuellement au Congo où il était parti en tant que rebelle et n'est plus revenu. Il a fondé une famille et n'est pas prêt à accueillir l'enfant. La tante a suivi la formation sur les droits des enfants

Les CPEs en compagnie d'Immaculée ont également rendu visite à sa tante. Elle a été accueillie chaleureusement aussi bien par elle que par ses cousins. Cette dernière a accepté de l'accueillir encore une fois, de lui montrer toute la propriété familiale et surtout de la connecter avec les autres membres de la famille encore en vie. L'Administration locale de Karusi s'est impliquée pour assurer que la jeune fille continue ses études. Les CPEs de Giheta et la famille qui avait accueilli Immaculée au départ ont accepté de maintenir les liens avec Immaculée et sa nouvelle famille pour lui faciliter sa réintégration et lui pourvoir l'appui dont elle aura besoin.

L'administration apprécie le travail de réinsertion fait par les CPEs. Ci-dessous quelques évidences :

L'administration avait beaucoup de problèmes relatifs à la recherche de paternité et de prise en charge des enfants inconnus. La communauté amenait ces enfants à la commune, on avait des difficultés de les prendre en charge parce que la commune n'a pas d'orphelinat. On ne savait pas qu'il y a des personnes de bonne foi qui peuvent accepter de les prendre en charge ou de leur chercher les familles d'accueil. Avec le projet Intore, nous avons pris connaissance des familles qui aiment faire ces actions charitables. Actuellement si un enfant sans identité se présente, les CPEs nous aide à chercher la famille d'accueil et à assurer le suivi de l'enfant. Au niveau de la province, cela constitue une grande percée car la prise en charge des enfants sans identité n'est plus un problème, les structures communautaires sont là ! Témoigne du conseiller social de l'administrateur de Giheta.

L'histoire concerne un garçon qui habite à Rukone II de la commune Itaba et natif de la commune Butaganzwa en province Ruyigi. Il étudie au Lycée communal de Buhoro et vit chez sa grand-mère. L'enfant a raconté aux CPEs qu'il est venu vivre chez sa grand-mère étant encore petit quand sa mère est morte, elle était déjà séparée avec son père et celui-ci avait amené une autre femme. A l'âge de 13 ans, les CPEs l'ont accompagné pour aller chercher son père. Les vieux « membres de la famille du garçon » ont intimidé les CPEs mais ces derniers n'ont pas eu peur de les affronter. « Nous avons expliqué la raison de notre visite, ils ont finalement obligé le père de l'enfant à l'accepter, il l'a inscrit à l'état-civil et l'enfant continu à étudier étant chez sa grand-mère. Il aura donc accès à l'héritage familial. », Propos d'un CPE de la commune d'Itaba.

RESULTAT 4: LA QUALITE DES SERVICES OFFERTS AUX OEVS EST AMELIOREE



Dans le but d'améliorer la qualité des services offerts aux OEVs, le projet a organisé des ateliers de réflexion sur le système de référence à raison d'un atelier par commune et par an qui regroupaient différents acteurs du domaine de la protection de l'enfance. Il s'agit des fournisseurs des services sociaux au niveau communal tels que les Directeurs de l'enseignement au niveau communal, des Officiers de police, des CDFCs, des responsables des centres de santé, des présidents des tribunaux, l'administration communale et les CPEs. Cette activité avait pour

objet de faire une cartographie des services et d'influencer les différentes parties prenantes à s'impliquer dans la défense des droits de l'enfant et à leur fournir des services nécessaires selon les domaines concernés ;

En vue d'augmenter la redevabilité des fournisseurs et d'améliorer la qualité de services des enfants, le projet a introduit l'approche carte de score communautaire. C'est un processus qui met ensemble les fournisseurs de services et les enfants pour identifier les défis, les succès, les indicateurs et l'octroi des scores par indicateur. La conduite de la carte de score a abouti à l'élaboration des plans d'action communaux consensuels par les fournisseurs de services et les enfants pour une durée de 6 mois. Après 6, les enfants et les fournisseurs de service se sont encore réunis sur facilitation du projet pour évaluer la mise en œuvre des plans d'actions au niveau de chaque commune.

Les fournisseurs de service ont rendu compte des réalisations du plan d'action semestriel qu'ils avaient élaboré conjointement avec les enfants et ont fourni des informations sur les différents services concernés. Ces sessions ont permis aux enfants d'interagir avec les fournisseurs de services et de savoir l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action et de participer dans l'élaboration des priorités pour les prochains 6 mois. Pour les fournisseurs des services, la carte de score leur a permis de connaître les défis relatifs aux droits des enfants tels que perçus par les enfants. Comme effet induit de ces réflexions, les données de l'évaluation finale du projet montrent que 62% des d'OEvs interviewés sont satisfaits des services offerts aux OEvs contre 22,6% à l'étude.

Ci-dessous autres évidences de l'engagement des CPEs et autres structures dans l'amélioration de la qualité des services.

1. ASSISTANCE LEGALE

Les enfants de Giheta ont contribué au paiement de la facture des soins d'un enfant hospitalisé qui était foudroyé grâce aux petites épargnes au niveau des clubs. D'autres membres des clubs de Giheta ont acheté 5 cahiers, un stylo et un crayon à un enfant qui était dans le besoin.

Les besoins en assistance légale des enfants sont identifiés par les CPEs et sont tantôt réglés au niveau communautaire avec l'appui de l'administration et en cas du non compromis, les cas sont référés au niveau des tribunaux compétents. Ces cas sont relatifs à la spoliation des biens ou aux violences commises à l'égard des enfants. Les CPEs accompagnent les

enfants dans tout le processus en collaboration avec l'administration locale et quelquefois avec l'implication du staff des CDFCs.

Comme résultats, 64 enfants ont été rétablis dans leurs propriétés familiales composés de (30 garçons et 34 filles) qui ont eu leurs propriétés. 33 enfants ont bénéficié d'un accompagnement juridique auprès des tribunaux de résidence et 5 cas ont été référés aux services d'un avocat. Le projet n'ayant pas de budget pour payer ces services, dans le cadre de la synergie avec les autres intervenants, la FVS et l'ONG internationale Terre des Hommes ont pris en charge ces cas. Les CPEs ont également plaidé pour la libération des mineurs en prison, 7 enfants (3 garçons et 4 filles) qui avaient été appréhendés par la justice ont été tous libérés.

Les CPEs ont également fait un plaidoyer auprès de l'administration communale pour l'octroi des attestations d'indigence aux enfants qui ont des procès au tribunal pour qu'ils ne paient pas les taxes légales. Ainsi, 28 enfants ont bénéficié de ces attestations octroyées par l'administration communale.

Ci-dessus quelques évidences :

Un enfant qui a perdu sa mère à Gisikara. Son oncle a pris toute la propriété et l'a vendue. Les CPEs en collaboration avec le chef de colline ont intervenu, ils ont accompagné et plaidé pour l'enfant auprès du tribunal. L'enfant a gagné la cause, son oncle doit rembourser la terre.

Deux filles accusées de vol ont été libérées grâce à l'intervention des CPEs parce qu'elles étaient encore mineures. 2 autres filles victimes des viols ont été assistées par les CPEs dans tout le processus juridique, les auteurs sont emprisonnés. Ces enfants ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial et ont été encouragés à faire le dépistage volontaire.

Les CPEs de Giheta ont intervenu en faveur de 3 enfants victimes des VBGs (2 garçons et 1 fille). Ces enfants ont subi des discriminations à la maison parce qu'ils venaient d'avoir leur propriété familiales grâce à l'accompagnement des CPEs. Alors les familles tutrices n'ont pas digérés cela parce qu'ils avaient accepté ces enfants à cause de leur héritage, ils pensaient qu'ils allaient s'approprier de leurs héritages. Les CPEs ont compris qu'en réalité, ils avaient accepté ces enfants à cause de leurs avoirs ! Les CPEs appuyés par l'administration ont intervenu, le problème a été résolu et ces enfants étudient.

Un enfant de la commune Itaba dont une personne influente avait spolié la propriété lui laisser par ses parents. Les CPEs ont intervenu malgré qu'il y avait des intimidations. Ils ont aidé l'enfant à suivre le procès au niveau du tribunal. L'enfant a gagné la cause mais la personne qui avait ravie la terre a dû référer le procès au tribunal de grande instance, les CPE sont en train de travailler avec un staff du CDFC d'Itaba pour plaider pour l'enfant. Ils ont cherché un avocat de la FVS pour appuyer l'enfant.

Les CPEs ont aidé à recouvrir une propriété foncière d'un enfant de 10 ans de Giheta. On a chassé sa mère pendant qu'il était encore sur son dos l'accusant d'être séropositive. Les CPE ont intervenu pour réclamer la propriété foncière en faveur de cet enfant. Cette propriété a été obtenue grâce à l'intervention des CPEs, de l'administration et de certains membres de la famille de l'enfant. Les CPE se préparent maintenant à aller faire enregistrer cette propriété aux services fonciers pour éviter qu'elle ne soit spoliée.

Dans une famille de la commune Itaba, un homme battait souvent violemment sa femme en présence de sa fille de 15 ans. Quand elle voyait cela, elle était profondément touchée. Un jour, son père a battu sa mère jusqu'à la blesser et la fille a pris un couteau et a poignardé son père. On a amené la fille à la police, les CPEs ont intervenu pour plaider pour empêcher son emprisonnement en tant que mineure mais en vain. La fille a été mise en prison, les CPEs ont continué à plaider et la fille a été libérée.

2. ENREGISTREMENT A L'ETAT-CIVIL

Le non enregistrement des enfants à l'état-civil a été identifié dans les ateliers de référencement et dans les foras de dialogue comme un problème qui touche la plupart des OEVs et qui empêche l'enfant à accéder à certains services sociaux de base notamment, l'inscription à l'école, l'accès à la gratuité des soins de santé, l'accès à la succession. Pour accéder à ces services, on demande l'extrait d'acte de naissance même quand on veut contracter le mariage. C'est aussi un manque d'identité ce qui affecte psychologiquement l'enfant.

D'autres problèmes soulevés et la méconnaissance par les parents de la loi y relatif car quand l'enfant dépasse 15 jours après sa naissance, pour l'inscrire à l'état-civil, les parents doivent avoir l'autorisation du gouverneur et doivent payer une amande entre 10.000 et 30.000 Fbu. En cas de déclaration tardive de la naissance de l'enfant, les parents vulnérables préfèrent ne pas demander cette permission car des fois ils ne savent pas ces procédures ou n'ont pas d'amandes à payer, ou encore ont peur et préfèrent ne pas inscrire l'enfant. Les enfants nés des mères célibataires sont les plus victimes.

Pour faire face à cette situation, les CPEs et l'administration se sont investis pour que les enfants soient inscrits à l'état-civil. Ainsi, 152 garçons et 182 filles ont été inscrits à l'état-civil. L'administration communale de Giheta a servi d'exemple en menant la campagne d'identification des enfants non inscrit pour demander une autorisation auprès du Gouverneur. Il a lui-même amené les listes des enfants et le Gouverneur a signé l'autorisation pour les enfants identifiés sans payer leur faire des amendes exigées par la loi.

3. ACCES AUX SOINS DE SANTE SPECIALISES

En ce qui concerne l'accès aux soins, les CPEs en collaboration avec l'administration, facilitent l'accès des enfants aux soins. Ainsi, Les CPEs de Giheta en collaboration avec l'administration communale ont pu décrocher un don de 460 cartes d'assurance maladie dont 168 pour les garçons et 292 pour les filles. 186 ont été octroyées par l'association des natifs, d'autres par les organisations locales comme la SOJPAE et la commune. En outre, l'administration communale a octroyé 96 attestations d'indigence pour soins de santé à 96 enfants (43 garçons et 53 filles).

Dans divers ateliers avec les acteurs et l'administration, les enfants, les CPEs et les parents ont revenu sur le problème d'accès aux soins spécialisés au niveau des hôpitaux. Les Administrateurs communaux ont alors accepté d'assurer le transport des enfants qui sont transférés des centres de santé vers les hôpitaux. Les CPEs ont également référé 2 enfants malades en besoin des soins spécialisés en dehors du pays à l'administration provinciale. Ces enfants ont été transférés et traités avec succès. Les CPEs ont contribué dans le paiement des soins médicaux pour 23 enfants (10 garçons et 13 filles) grâce à la caisse sociale des AVEC.

Les CPEs ont également sensibilisé les enfants au dépistage volontaire du VIH/SIDA. 318 enfants ont fait le test du VIH et 4 parmi eux sont séropositifs. Les CPEs ont apporté un appui moral et les ont référés aux services de prise en charge médicale et psychosociale. Ils ont aussi plaidé pour une assistance en vivre pour 10 filles PVVIH auprès de la SOJPAE.

De plus, l'ONG locale FVS-Amade a initié une mutualité de santé dénommée : « Tuzokira twese » dans la commune d'Itaba grâce à l'approche AVEC. Ce résultat émane de la réussite d'un projet de prise en charge des OEVs dénommé Nzokira que CARE a mis en œuvre en collaboration avec

FVS.Amade, qui a pris fin en 2009. FVS a adopté l'approche AVEC comme un modèle adapté pour la prise en charge communautaire des enfants vulnérables. C'est des AVEC, que les CPEs et les familles tutrices membres des groupes de solidarité d'épargne et crédit (GS) appuient les enfants dans la scolarisation et les soins de santé. D'après l'information recueillie auprès d'une famille tutrice, la contribution annuelle est de 42.000 Fbu et pense que cela est une réponse efficace pour la prise en charge sanitaire des enfants vulnérables car les cotisations annuelles proviennent des AVECs.

4. ACCES AMELIORE A L'EDUCATION

La réunion de coordination des intervenants tenue la première année du projet avait relevé un grand risque d'abandon de plus de 400 enfants appuyés par le projet INTORE par manque de matériel scolaire en commune de Giheta.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, les CPEs et les enfants ont développé des stratégies pour résoudre le problème d'abandon scolaire suite au manque du matériel. Les CPEs ont développé l'approche AVEC qui comprend une caisse sociale pour venir en aide aux enfants en difficulté mais aussi font le plaidoyer auprès d'autres organisations, administration et association des natifs. A titre d'exemple, 130 attestations d'indigence ont été octroyées par l'administration à 130 enfants (57 garçons et 73 filles) du secondaire pour assurer qu'ils soient exemptés des frais scolaires.

Grâce à l'approche AVEC, les CPEs et les familles tutrices ont apporté une contribution remarquable dans le domaine de la scolarisation des enfants. Cette contribution consiste à la fourniture du matériel scolaire aux enfants dans le besoin notamment les cahiers, les stylos, les uniformes et les frais de scolarité, la recherche des places pour les enfants qui réintègrent l'école. Ainsi, un total de 4518 enfants ont bénéficié du matériel scolaire grâce à la contribution des CPEs (caisse sociale de AVEC) et 221 filles ont reçu un kit d'hygiène. Les bénéficiaires sont des enfants vulnérables mais ne sont pas tous appuyés par le projet INTORE. Les CPEs et les familles tutrices ont aussi payé les frais de scolarité pour 29 enfants (19 filles et 10 garçons) et acheté des uniformes pour 6 enfants (5 filles et 1 garçon) et ont facilité le retour à l'école à 154 enfants (79 garçons et 75 filles) qui avait abandonné.

Tableau récapitulatif des services rendus par les CPEs aux enfants

Services offerts	Garçons	Filles	Commentaires
Réinsertion familiale	54	36	Le processus de réinsertion familiale est facilité par les CPEs.
Enregistrement à l'état civil	152	182	Cette activité a réussi grâce au travail en synergie entre les CPEs, l'administration et les CDFs.
Recherche de paternité	65	31	Il s'agit des enfants qui quittent la famille pour errer dans d'autres familles ou dans la rue
Accompagnement juridique	14	19	Il s'agit des cas des enfants qui ont reçu un accompagnement des CPEs au tribunal pour avoir leur héritage, qui ont été violé ou accusé d'autres délit comme le vol, etc.
Référence aux Services d'un Avocat	5		Les CPEs ont fait recours à un juriste de la FVS pour appuyer l'enfant qui réclame la propriété familiale. Il n'y en pas des données désagrégées
Rétablissement dans la propriété familiale	30	34	Ces enfants sont réparties dans 31 familles. Ils ont tous eu leurs propriétés. On a même planté des bornes de délimitation. On a fait enregistrer la propriété de deux enfants aux services fonciers

Attestation d'indigence pour soins de santé, procès aux tribunaux (les communes octroient des attestations d'indigence pour usage multiples.)	265		Attestation d'indigence : Soins de santé : 96 (43 garçons et 53 filles) Pour les procès au tribunal : 28
Attestation d'indigence pour la scolarité	63	78	Ces attestations sont octroyées pour la gratuité de l'éducation aux enfants vulnérables.
Construction des maisons pour les enfants dans le besoin	14		Elles ont été construites pour les enfants non accompagnés ou issus des familles incapables (physiques)
Faciliter le retour à l'école	79	75	Il s'agit des enfants qui avaient abandonné par manque de matériel, de frais scolaire et d'autres ont abandonné suite à la crise d'avril dernier. D'autres sont des orphelins qui sont forcés par les familles d'accueil à abandonner pour les utiliser dans le travail domestique. D'autres encore sont des enfants qui sont désintéressés par l'école.
Faciliter le dépistage volontaire du VIH/Sida	318 (pas des données désagrégées)		Les sensibilisations sont faites par les CPEs et les enfants
Entraide agricole	8	15	Les CPEs ont apporté un appui en main d'œuvre agricole aux enfants chef de ménage au cours de la dernière saison culturale
Paiement des soins de santé aux enfants	10	13	Les factures des soins santé ont été payées grâce aux contributions des CPEs et des membres des clubs.
Octroi des cartes d'assurance maladie	168	292	Certaines cartes ont été octroyées par les natifs de la commune de Giheta et 53 cartes ont été données par la SOJPAE.
Octroi du matériel scolaire y inclus le kit d'hygiène	4518 (pas des données désagrégées)		Le kit d'hygiène a été donné à 221 filles en plus du matériel scolaire
Plaidoyer pour la libération des enfants mineurs emprisonnés	3	4	Les CPEs ont plaidé pour la libération de deux filles mineures emprisonnées, elles ont été toutes libérées.

OBJECTIF 3: ACCROITRE LES EFFORTS DE SENSIBILISATION ET RENFORCER LES SYSTEMES DE MISE EN ŒUVRE À GRANDE ÉCHELLE DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE PROTECTION DES ENFANTS

RESULTAT 5: LA MISE EN ŒUVRE A GRANDE ECHELLE DU PLAN D'ACTION NATIONAL OEV

Pour assurer la mise en œuvre à grande échelle du plan d'action national OEVs, le projet a organisé un atelier d'échange sur le niveau de mise en œuvre de la politique qui a regroupé diverses organisations nationales, internationales et Onusiennes, le Forum des jeunes, les enfants et les CPEs. Cet atelier a dégagé les défis et les besoins en matière de protection de l'enfance. Ce sont ces priorités qui ont guidé les actions du projet INTORE et qui faisait objet d'échange avec différents acteurs du domaine de la protection de l'enfance pendant les ateliers de coordination, les foras de dialogue, les ateliers sur le système de référencement ainsi que l'atelier sur la problématique d'actualisation d'une base des données sur les OEVs.

Les principaux défis relevés qui nuisent à la jouissance des droits des enfants sont : la pauvreté des familles, le manque d'accès à l'éducation, les violences à l'endroit des enfants, le travail des enfants, la consommation des drogues, le non enregistrement à l'état-civil, le mariage précoce et le faible statut de la fille. Beaucoup d'actions ont été menées par le projet pour pallier à ces défis y compris des actions de plaidoyer auprès des autres acteurs pour répondre à ces priorités.

1. LA PAUVRETÉ DES FAMILLES



Par rapport à la pauvreté des familles, le projet a distribué 180 chèvres (2 chèvres par familles) et 2010 kg de semences de haricot et 1660 kg de maïs à 90 familles tutrices pour augmenter la production agricole et pour avoir un peu d'argent pour subvenir aux besoins de l'enfant. Au moment de la distribution, les familles se sont engagées à donner le premier chevreau à l'enfant sous tuteur. *«Les enfants se sentiront valoriser et vont avoir plus de confiance dans leur famille d'accueil, a précisé, un CPEs ».*

Les CPEs avec les familles tutrices projettent initier le système de chaine de solidarité pour les nouvelles familles d'accueil. En outre, l'approche AVEC pratiquée par les CPEs et les familles tutrices répond aux défis relatifs à la pauvreté des familles.

2. LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES ENFANTS

Le projet a mené beaucoup de séances de sensibilisations à travers les clubs des enfants sur la lutte contre les VBGs. On enregistre beaucoup de témoignages des parents qui disent qu'ils ont appris qu'ils abusaient les droits des enfants et qui ont changé. Les enfants réinsérés dans les familles d'accueil et ceux qui sont réintégrés dans leur famille, témoignent la bonne communication, la confiance et le sentiment d'être aimé et valorisé au niveau de ces familles. En outre, les CPEs, les enfants et l'administration ont développé un éveil de conscience accru et interviennent directement en cas d'abus ou de violence en faveur d'un enfant. Ils mènent des actions d'accompagnement et de

référence des enfants victimes des VBGs. Les CPEs et les enfants sont également impliqués dans la prévention et la gestion des conflits ménage car cela touche aussi les enfants.

Ci-dessus quelques exemples :

Un homme d'Itaba a chassé sa femme et ses trois filles sous prétexte que la femme a mis au monde des filles. Ces dernières ont dû abandonner l'école malgré elles. Les CPEs ont approché l'administration, ils sont partis voir l'homme et celui-ci a accepté de ramener sa femme et ses trois filles. Les CPEs ont ensuite facilité la réintégration scolaire de ces trois filles.

Un autre exemple est celui d'une fille de la commune Itaba forcée à cohabiter avec un garçon par ses parents qui a réintégré l'école suite à l'intervention de l'administration, des CPEs et des autorités scolaires.

3. LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les enfants ont souligné lors d'un atelier de rapportage, qu'il y a une légère amélioration par rapport au travail des enfants grâce à l'amélioration de la communication entre les parents et les enfants suite aux séances de sensibilisation des parents.

Toutefois, les enfants encadrés par le projet sont des enfants très vulnérables (soit issus des ménages très pauvres/vulnérables), chefs de ménage. Ils doivent travailler durs pour subvenir à leur besoin. La culture burundaise est aussi favorable au travail des enfants, il y a encore plus d'efforts à fournir dans ce sens.

4. LE NON ENREGISTREMENT DES ENFANTS À L'ÉTAT CIVIL

Malgré les efforts des CPEs et de l'administration concernant l'enregistrement des enfants à l'état-civil, les femmes/filles vivant dans des relations de concubinage et les mères célibataires restent confrontées aux problèmes de discrimination du fait qu'elles ne sont pas mariées légalement. Les enfants qui naissent dans ces situations sont très vulnérables ne sont pas valorisés et la plupart ne sont pas inscrits à l'état-civil. La recherche de paternité et la reconnaissance des enfants nés dans ce genre de relation est très difficile. Les CPEs appuyés par l'administration et les CDFCs font de leur mieux pour venir en aide à ces enfants mais les besoins restent énormes. Les autres projets de qui travaillent avec les jeunes et d'autres acteurs sont en train de contribuer pour l'éveil des consciences des jeunes, des hommes et de la communauté pour le changement des mentalités.

5. LE STATUT DE LA FILLE, MARIAGE PRÉCOCES ET GROSSESSES NON DÉSIRÉES

Je connais une colline où 9 enfants de la 10ème viennent d'abandonner l'école. Cela est dû au changement du système d'enseignement « L'école fondamentale ». D'après les perceptions des enfants, il n'y a pas d'avenir pour ce système parce que ceux qui ne vont pas réussir l'examen d'état de la 9ème année n'auront pas la chance de continuer, propos d'un enseignant.

Malgré les multiples efforts des CPEs et des enfants, les mariages précoces et grossesses non désirées restent une réalité dans la zone d'intervention du projet INTORE. A titre d'exemple, dans la tranche de janvier à juin 2015, il y a eu 18 cas de grossesses et 4 cas de mariage précoces sur deux écoles de la

commune Giheta. Toutefois, le succès est qu'il n'y a pas d'enfants encadrés par le projet INTORE qui a été victime. Ils sont des modèles à l'école et dans la communauté et sensibilisent les autres filles à ne pas tomber dans le piège.

Les enfants ont exprimé le souhait d'avoir des connaissances suffisantes en santé sexuelle et reproductive pour contribuer dans la sensibilisation communautaire sur cette thématique. C'est pour cette raison que le projet vient de former 114 jeunes dont 68 filles et 46 garçons sur le module « le monde commence par moi » adapté aux jeunes. Dans le cadre de la synergie entre les projets de CARE, le Programme Conjoint qui vise la santé sexuelle et reproductive des jeunes qui couvre aussi les zones d'intervention du projet INTORE va cibler les jeunes encadrés par le projet INTORE pour renforcer leurs capacités en santé sexuelle et reproductive.

IV. PROBLEMES RENCONTRÉS ET VOIES DE SOLUTIONS

La crise socio-politique qui a éclaté au Burundi en avril 2015 a ralenti un peu les activités surtout en Mairie de Bujumbura. La mission a mis en place un plan de contingence qui était évalué chaque mois, cela nous a permis de continuer à réaliser les activités selon les consignes mis en place. Toutefois, cette crise a perturbé certains bailleurs à honorer leur engagement ce qui a ralenti dans une certaine mesure, la mise en œuvre du projet INTORE par le partenaire APRODEM à partir du mois d'avril 2016. En effet, APRODEM était en train de mettre en œuvre un autre projet, le financement s'est arrêté subitement alors qu'il avait contracté un crédit à la banque. La banque a bloqué momentanément le compte du projet INTORE. La direction de CARE Burundi s'est investie pour trouver solution à ce problème et le partenaire a fait de son mieux pour débloquer la situation. Finalement le problème a été réglé.

Enfin de pires formes de violences à l'égard des enfants ne cessent de se manifester, il y a nécessité d'appliquer la loi pour réprimer les auteurs. Ci-dessous une histoire illustrative.



Un enfant N de la commune Itaba a été chassée par sa mère, elle voulait vivre aisément avec son concubin parce que ce dernier ne supportait pas les enfants de sa concubine. Cet homme malmenait le garçon aîné de sa concubine. Sa sœur dit qu'elle n'a plus les traces de son frère, elle ne sait pas si il serait mort ou encore en vie. La petite fille était aussi très maltraitée par sa mère et le copain de sa mère. Entre temps les deux partenaires ont déménagé au centre de la commune Itaba où ils ont loué une maison pour écarter la petite fille. La fille a commencé à errer ici et là et a appris que sa mère habite au centre de Gihamagara. Elle a alors pris le chemin pour aller la chercher. Quand la femme l'a vue, elle a nié qu'elle n'est pas sa fille, qu'elle ne la connaît pas. Un CPE de la localité a appris la nouvelle et a récupéré la petite fille. Il l'a inscrite à l'école, elle étudie, il a accepté d'assurer tous ses besoins, l'enfant est actuellement épanouie.

Malgré les efforts des CPEs, le nombre d'OEVs ne cesse d'augmenter (pauvreté, famine, décès des parents, refus de paternité). Les CPEs disent que si rien n'est fait pour prévenir, ils vont se retrouver débordés donc incapables d'intervenir pour tous les cas qui nécessitent une assistance. Le manque d'appui financier pour répondre aux multiples besoins des enfants (la réinsertion, l'accompagnement des enfants au tribunal, les soins de santé, la scolarisation des enfants, etc.) restent un grand défi. Toutes ces actions demandent de l'argent notamment les frais de transport pour le CPE et l'enfant en cas de recherche de paternité ou en cas de suivi des procès au tribunal, le paiement des frais de scolarité, du matériel scolaire et des factures médicales).

ACTIONS PROPOSEES

Comme solutions, les CPEs vont continuer à faire le plaidoyer auprès des intervenants pour :

- Doter les CPEs d'un vélo par colline
- Systématiser l'approche AVEC « *Nawe Nuze en langue locale* » dans toute la zone du projet en initiant une troisième caisse pour le soutien des enfants
- Continuer à renforcer la capacité des familles et des structures communautaires sur les droits de l'enfant
- Appuyer la promotion des activités économiques pour les ménages pauvres.

V. COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX ET AUTRES ACTEURS

DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Les CPEs et APRODEM ont fait un excellent travail dans la mise en œuvre du projet INTORE. Je citerai aussi, le partenaire GLID dont le partenariat avec CARE sur INTORE a pris fin avec décembre 2014. Pour assurer une meilleure mise en œuvre et pour atteindre les résultats escomptés en faveur des enfants en difficulté, ils ont établi des partenariats avec d'autres organisations.

On citerait par exemple :

- La SOJPAE a donné une assistance en vivres à 10 enfants PVVIH encadrés par le projet INTORE.
- Un bienfaiteur qui a accordé 14 chèvres à 4 clubs scolaires d'INTORE
- Handicap International a dispensé une formation professionnelle aux enfants vivants avec handicap. Les enfants d'INTORE ont bénéficié de ce renforcement.
- L'association des natifs de Giheta qui a donné un don de cartes d'assurance maladie et du matériel scolaire aux OEVs,
- La FVS qui a disponibilisé un avocat pour assurer l'assistance légale d'un enfant d'INTORE,

- La SWAA qui assure le dépistage volontaire des enfants et l'assistance médicale,
- FVS, World Relief, Handicap International qui ont dispense des formations à l'intention des CPEs et les comités de santé communautaire (COSA) sur les droits et la santé des enfants
- La synergie et complémentarité des projets de CARE. On citerait le cas de la formation du staff d'APRODEM sur SASA et le module sur la santé et droits sexuels et reproductifs « Le monde commence par moi » par CARE.

DES AUTRES ACTEURS INCONTOURNABLES

Les partenaires incontournables sont l'administration provinciale, communale et collinaire de la zone d'action du projet. Les conseillers socio-culturels des Gouverneurs et ceux des administrateurs ont participé dans toutes les étapes de la mise en œuvre et dans tous les ateliers organisés par le projet.

La collaboration avec les Comités Provinciaux de Protection de l'Enfant sous la présidence du socio-culturel a apporté une valeur ajoutée dans la réussite du projet.

Les CDFCs (une structure décentralisée du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre) chargée des questions familles et des enfants ont toujours été impliqué dans toutes les activités du projet et ont apporté une contribution significative en faveur des enfants.

Nous avons également collaboré avec les directions scolaires qui suivent au quotidien la vie des enfants à l'école. Ils ont participé régulièrement dans les réunions de Coordination et de rapportage des réalisations du projet INTORE.

Le Projet a également travaillé en étroite collaboration avec l'UNICEF par le biais de son Chef d'Antenne de Gitega et Terres des Hommes qui assure le rôle du Chef de fil Protection dans la Province

VI. DURABILITE

LA PROMOTION DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

Je peux demander le support !

Je suis orpheline et aucune personne adulte ne vit avec nous. Avant je ne parlais à personne, maintenant quand je me sens triste, je viens dans les activités des clubs et je joue, nous dansons ensemble et je rentre soulagée. Avec le club, je connais au moins trois personnes adultes qui sont membres des CPEs à qui je peux demander support en cas de besoin. Même si le projet prend fin nous allons continuer à nous rencontrer, nous avons tissé des relations d'amitié !

La promotion de l'approche communautaire dans la protection des OEVS est un atout énorme de durabilité du projet. Ceci se remarque par différentes actions menées par les comités de protection de manière bénévole, leurs différentes contributions pour faciliter l'accès des enfants aux services, l'établissement des partenariats avec d'autres pour la réponse aux besoins des OEVS, etc.

La mise en place des groupes de solidarité (GS) par les CPEs et les familles tutrices, l'approche clubs des enfants sont des cadres importants qui renforcent la solidarité entre ces structures parce qu'ils doivent se rencontrer chaque semaine pour faire les épargnes et pour échanger sur les questions des enfants. En outre, l'approche AVEC est une excellente approche de prise en charge communautaire des OEVs.

Les différentes contributions des autres acteurs dans la réalisation du projet INTORE, la collaboration avec l'administration locale démontrent la capacité des CPEs à établir des partenariats pour défendre les droits des OEVs, Cela démontre la viabilité de l'approche communautaire.

LE LEADERSHIP DES ENFANTS

L'engagement des enfants à organiser des activités de sensibilisations et à assurer l'encadrement des enfants à l'école et dans la communauté constitue des éléments de durabilité car ils disent qu'ils vont continuer à apporter leurs contributions dans la sensibilisation des autres enfants pour sauver leurs vies comme ils ont été sauvés aussi.

Actuellement, les structures traditionnelles associent les enfants dans la gestion des conflits communautaires. Ceci vient casser certaines normes traditionnelles qui dit : « Nta jambo ry'umwana », « Un enfant n'a pas à dire devant les adultes », cela pourra être un exemple pour le Forum des enfants.

En outre, les enfants disent qu'ils ont acquis des capacités dans la gestion des conflits qu'ils vont continuer à intervenir en faveur des cas conflictuels dans la mesure de leur possibilité. En outre, suite aux actions faites par les membres des clubs INTORE, les écoles

et les parents les identifient comme des modèles de changement. Leur contribution pour changer les autres enfants ne va pas cesser à la clôture du projet, disent les enfants !

VII.VISIBILITE



La visibilité du projet est assurée lors la participation des différents acteurs dans des réunions de coordination. En outre, la participation des enfants d'INTORE dans les festivités marquant la journée de l'enfant africain et celles de la journée internationale de l'enfant ont été de bonnes occasions pour la visibilité du projet. Dans le cadre de la synergie entre les projets de CARE, les enfants du projet INTORE ont bénéficié d'un appui financier pour participer dans ces festivités et préparaient des présentations des sketches et des danses.



A titre illustratif, lors de la journée internationale de l'enfant, les organisateurs avaient prévu une séance des jeux concours sur les droits de l'enfant. Les membres des clubs du projet INTORE ont gagné plus de prix dans ce concours. Les enfants membres des clubs INTORE n'ont pas caché leur fierté. Un enfant a pris la parole et a remercié les organisateurs de l'activité, particulièrement ceux qui ne cessent de mener des actions en faveur des enfants vulnérables.

VIII. PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX PRINCIPES DE L'AGENCE AUTRICHIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (REDUCTION DE LA PAUVRETE, DEMOCRATIE ET DROITS HUMAINS, GENRE ET ENVIRONNEMENT)

REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les questions qui ont été adressées par le projet sont des questions de protection et prévention des violations des droits. Les interventions du projet permettent aux enfants de s'épanouir et à avoir un accès amélioré à l'éducation et à la protection communautaire. Le renforcement des capacités des enfants en lifeskills constituent un facteur important pour leur développement économique et social. Le projet promeut par voie de conséquence le capital humain et contribue à la réduction de l'impact de la pauvreté à la base avant qu'il n'atteigne la génération suivante.

PROMOTION DE LA DEMOCRATIE ET DES DROITS HUMAINS

Le Projet à travers les clubs, les foras de dialogue, la carte de score a créé un espace où les enfants expriment leurs préoccupations et tiennent redevables les acteurs clés dans la protection des enfants.

Le projet a lutté contre les discriminations. Les bénéficiaires des interventions sont des enfants vulnérables et discriminés (Orphelins, albinos, enfants vivant avec handicap, enfant issus des ménages très pauvres, etc.). Le projet a mené beaucoup d'action pour leur inclusion sociale. En outre, les approches utilisées dans le projet impliquaient l'enfant dans toutes les étapes du projet (la mise en œuvre, le suivi et évaluation des actions du projet).

IX. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et l'évaluation au niveau du projet se fait à travers les réunions mensuelles et trimestrielles d'évaluation et planification. L'administration, les enfants et les structures communautaires participent dans ces réunions. L'approche carte de score appliquée par le projet pour évaluer la mise en œuvre des plans d'action entre les enfants et les différents acteurs est un excellent outil de suivi-évaluation.

Des visites conjointes entre le staff de CARE, le staff d'APRODEM, les CPEs étaient aussi organisées pour se rendre compte du niveau de réalisation des activités du projet. Aussi, on avait conçu les fiches de suivi des réalisations des enfants et des CPEs. Des histoires de succès et des photos étaient partagées à travers les rapports. Une évaluation finale du projet INTORE vient aussi d'avoir lieu.

X. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'IMPORTANCE DE CREER DES CADRES D'ECHANGE ENTRE LES PARTIES PRENANTES, LES ENFANTS ET LES CPES

La conception du projet focalisée sur le triangle d'empowerment (agence, structure et relation) a permis d'agir à tous les niveaux pour avoir des changements dans la vie des enfants. Les interactions entre enfants et les autres acteurs ont augmenté le leadership et a favorisé l'engagement des différentes parties prenantes dans la protection de l'enfance.

Le projet a pu atteindre le niveau des résultats atteints sur les enfants grâce à l'implication de ces derniers dans la mise en œuvre du projet, dans les ateliers de rapportage ainsi que les multiples cadres d'échanges entre les enfants et les autres acteurs dans le domaine de la protection de l'enfance et l'administration. En plus de différentes formations fournis à l'endroit des enfants en tant que agence et les différentes approches utilisées (carte de score, foras, ...) ont contribué dans l'atteinte des résultats.

Enfin, l'adoption de l'approche communautaire (approche CPE), la participation des CPEs dans des ateliers de réflexion et foras avec les autres acteurs, l'approche VSLAs et la culture qui prône l'aide d'un enfant en difficulté, sont parmi les facteurs de succès du projet.

L'APPROCHE CLUB SCOLAIRE

Selon les résultats du projet, il est clair que l'approche club scolaire produit des effets significatifs sur l'estime de soi et sur la promotion du leadership.

Ci-contre un témoignage d'un enseignant de Giheta qui a participé dans un atelier de rapportage.

Un club au niveau des écoles est très indispensables, c'est un canal pour les jeunes de s'apprendre mutuellement des compétences à la vie mais également de conseils, et de partage des bonnes pratiques. Il y a par exemple des séances sur les conséquences des grossesses non désirées, les mariages précoces, la délinquance et les enfants apprennent à s'exprimer en public etc.

XI. ANNEXE

Je ne suis plus un problème pour ma famille !

Je m'appelle Irankunda Marius, je vis à la colline Muremera et j'ai 18 ans. Avant de participer dans le projet INTORE j'étais un vaux rien. Je volais les récoltes à la maison et je ravageais les champs de ma mère et des voisins. Ce qui était choquant, je vendais tout ce que je volais mais l'argent était gaspillé pour des choses inutiles alors que cela affectait énormément ma famille. Elle a tombé dans la pauvreté de façon qu'il arrive qu'on dorme sans manger alors que ma mère a cultivé pour nous. Nous étions très pauvres, mon grand-père avait ravi tous les terrains après la mort de mon père. Je pillais tellement les récoltes pour les vendre que ma famille était devenu pauvre parce que l'agriculture est la seule source de revenu de notre famille.

Je ne faisais rien à la maison, ma sœur travaillait seul. Mon grand-père m'enfonçais dans mes bêtises : « Il me disait : *ce n'est pas bon qu'un garçon s'essaye dans la cuisine, il devient gourmand.* » J'ai compris après que c'était une façon de m'encourager à ne pas faire des travaux domestiques pour aider ma mère et ma sœur et je ne faisais rien. Après avoir fait des bêtises, je me refugiais chez mon grand-père. Là aussi je volais tout ce qui passait sous mes yeux.

J'étais tellement un problème pour ma famille qu'un jour, ma mère a chauffé une serpette et voulait couper mon bras, disait-elle : comme ça tu vas cesser à voler.

Ma mère m'achetais du matériel scolaire croyant que j'allais étudier mais arrivé en chemin, je me rendais chez mes amis impossible pour aller m'amusaient au ligala, et je rentrais soir. Ma mère ne savait pas que je ne suis pas allé à l'école.

Un jour, j'ai failli tuer ma mère, j'ai pris une hache et je l'ai poursuivi, elle s'est enfui dans la maison et s'est enfermée. Au moment où j'étais en train de défoncer la porte pour entrer la tuer, mon grand-père est intervenu et m'a ravi la hache.

Un jour salutare est venu pour ma vie. Le chef de colline connaissant mes bavures, m'a informé le premier pour me dire qu'il y a un projet qui vient encadrer les enfants Orphelins et autres enfants vulnérables. Il avait tenté me redresser en m'y impliquant dans un groupe des tambourinaires mais cela ne m'avait pas changé, après l'entraînement jr regagnais mon groupe d'amis et je continuais mes bavures.

J'ai alors commencé à avoir les premières formations au sein du projet. Petit à petit ces formations me transformaient. J'ai compris l'importance d'étudier, je ne m'absentais plus à l'école. J'ai commencé à rester à la maison pendant les vacances et les week-ends pour aider ma sœur et ma mère pour les travaux ménagers. J'ai cessé de voler les récoltes et l'argent à la maison et j'ai demandé pardon à ma mère et à ma sœur. Ma mère prise par les émotions a pleuré.

A partir de là, j'ai commencé à valoriser et à utiliser utilement le temps que je gaspillais sur les ligalas avec de mauvais amis, je me suis investi à restituer les formations reçues à mon ancien groupe d'amis d'abord, puis aux autres jeunes de la communauté qui passent des journées en train de boire, de fumer, d'assister aux cinémas et qui rentrent les soirs à la maison pour déranger leurs familles.

Grâce au changement, les enfants m'ont choisi pour présider deux clubs d'enfants de ma colline. Appréciant encore le niveau de mon changement et surtout mon engagement à sensibiliser les autres jeunes de la communauté, les CPEs de la Zone Giheta et les enfants m'ont élu pour appuyer la présidente des CPEs en zone Giheta.

Mon changement a été une solution pour ma famille et pour d'autres familles dans la communauté. Ma grande sœur était aussi devenue impossible, elle rentrait tard la nuit et n'appuyait en rien ma mère. Voyant mon changement, elle a changé aussi, elle continue ses études avec succès. Actuellement, nous vivons une parfaite harmonie, nous planifions tous ensemble, nous nous entraïdons, c'est vraiment la belle vie !

Nous ne sommes plus pauvres, nous avons à manger et à vendre et l'argent pour satisfaire les besoins de base. La communauté nous estime, mon grand-père aussi nous a remboursé notre propriété. Le projet INTORE m'a appris à travailler, j'ai trois chèvres, un porc et un mouton et j'ai un champ de petit pois. Je ne doute pas que mon avenir est rassurant !

Ma devise : je n'ai rien donné pour être qui je suis aujourd'hui, je me donnerai corps et âme pour contribuer dans le changement des autres jeunes qui sont encore comme j'étais dans le temps. Je peux affirmer que n'eut été la venue du projet INTORE, ma vie serait déjà gâchée ! Vive INTORE !